

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-SEVRES

Centre Du Guesclin – Place Chanzy – 79000 NIORT
Tel : 05 49 77 38 77 E-mail : vacances@laligue79.org
www.laligue79.org

L'ACCÈS AU SITE



Depuis St Maixent
prendre direction Celles sur Belle.
Puis suivre le fléchage PLAN D'EAU DU LAMBON

Depuis Niort ou depuis la sortie 32,
prendre direction Melle - Celles/Belle,
se rendre à Thorigné
Puis suivre le fléchage PLAN D'EAU DU LAMBON

Depuis Melle
se rendre à Celles/Belle.
Puis suivre le fléchage PLAN D'EAU DU LAMBON

Coordonnées GPS : x = 46.302444 ; y = -0.210575

LES ACTIVITÉS

⇒ **Activités sportives encadrées par des éducateurs sportifs diplômés :**

- RAID multi-activités
- Canoë
- Accrobranche

⇒ **Activités de pleine nature :**
Grand jeu d'aventure
Jeux de plein air

⇒ **Autres activités :**
Activités manuelles
Sports collectifs

⇒ **Activités récréatives :**
Jeux traditionnels, chants,
balades, jeux de société, ...



En fonction des contraintes sanitaires, nous nous réservons le droit d'adapter ou de modifier notre organisation et/ou les activités prévues afin de garantir un cadre sécurisé aux jeunes que nous encadrerons.

LA VIE QUOTIDIENNE



- ⇒ Hébergement sous tente collectives.
- ⇒ Restauration élaborée par le groupe.
- ⇒ Partage des tâches de la vie en collectivité.
- ⇒ Tri des déchets.
- ⇒ Temps libres.
- ⇒ Participation à l'élaboration de planning.

LES DATES

 du 7 au 9 juillet

LES TARIFS

QF1	QF2	TARIF REDUIT	TARIF PLEIN
46	100	152*	160

* Adhérents Ligue, USEP, UFOLEP et enfants partis sur nos séjours en 2021

Les aides possibles



La CAF 79 apporte une aide de 190 € pour les QF1 (inférieurs à 550 €) et de 100 € pour les QF2 (compris entre 551 € et 770 €).



La MSA apporte des aides au départ en vacances des enfants. Renseignez-vous auprès de votre organisme.



La Jeunesse au Plein Air accorde des bourses sur dossier pour les parents disposant de revenus modestes.



Les Chèques-Vacances peuvent être utilisés en règlement partiel ou total de tous les séjours proposés.



Le Conseil Départemental 79 peut aider sous certaines conditions, prenez contact avec votre Assistante Sociale ou votre éducateur.



Certains Comités d'Entreprises et Mairies prennent en charge une partie du coût du séjour. Renseignez-vous auprès d'eux.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

⇒ Documents à fournir :

- Fiche de renseignements*,
- Fiche sanitaire de liaison*,
- Attestation d'aptitude à la pratique d'activités nautiques*,
- Copie du carnet de santé (partie vaccins),
- Copie des attestations de Sécurité Sociale et Mutuelle Complémentaire,
- Si vous bénéficiez d'une aide :
 - QF1 - QF2 : Attestation de quotient familial délivré par la CAF,
 - Bons vacances ANCV, MSA.

* Ces documents vous seront envoyés lors de l'inscription

- ⇒ La prise en charge des enfants se fait directement sur le site. Rendez-vous sur place :
du jeudi à partir de 16h30
jusqu'au samedi entre 16h30 et 18h
- ⇒ L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur, d'animateurs d'un assistant sanitaire et d'éducateurs sportifs diplômés.
- ⇒ Des photos du séjour sont envoyées aux familles à la suite du séjour.

LE FONCTIONNEMENT

⇒ **Protocole sanitaire** : Nos équipes sont préparées à animer les activités et la vie quotidienne en fonction des contraintes liées au protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, tout en veillant au maintien d'une offre ludique et éducative de qualité.

⇒ **L'organisation matérielle** :

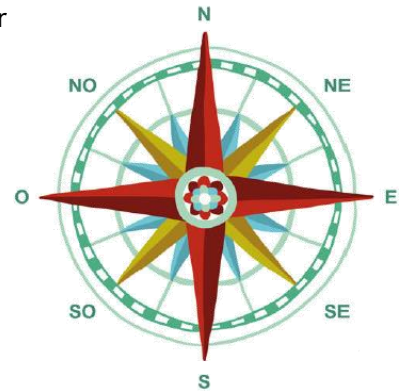
Hébergement : sous tentes (fournies par l'organisateur). En cas d'évènement climatique dangereux (orage, ...), les enfants sont conduits dans un bâtiment sécurisé.

Restauration : un tivoli est prévu pour stocker le matériel (réfrigérateur, matériel de cuisson, denrées alimentaires, couverts, tables, chaises, ...) et pouvoir manger en cas de mauvais temps.

Sanitaires : douches, lavabos et toilettes à proximité du camp.

⇒ **La journée-type** :

8h-9h	Lever semi-échelonné et petit déjeuner
9h-10h	Toilette - Temps libre
10h-12h	Activité
12h-13h30	Préparation du déjeuner - Repas
13h30-14h	Temps libre
14h-16h	Activité
16h-16h30	Goûter
16h30-19h	Activité ou Temps libre
19h-20h30	Préparation du dîner - Repas
20h30-22h	Réunion collective - Veillée
22h-22h30	Toilette - Retour au calme
22h30	Coucher



⇒ **Le trousseau** : Il est demandé à chaque enfant :

- d'apporter dans sa valise des vêtements marqués à son nom,
- de prévoir des vêtements en nombre suffisant, le blanchissage du linge n'étant pas assuré,
- de prévoir des vêtements résistants, pouvant aller dans l'eau.

Les enfants doivent obligatoirement amener :



- casquette ou bob
- maillot et serviette de bain
- lampe de poche
- nécessaire et serviette de toilette
- tapis de sol et duvet
- sac pour le linge sale
- lunettes de soleil
- crème solaire
- gourde
- petit sac à dos
- chaussures de sport (type baskets)
- chaussures pouvant aller dans l'eau
- k-way

⇒ **L'infirmierie et les médicaments** :

Plusieurs pharmacies sont prévues sur les sites. Elles ne contiennent pas de médicament, l'équipe d'animation ayant l'interdiction formelle d'en administrer aux enfants sans ordonnance médicale.

En cas de traitement médical, les responsables légaux des enfants joignent une copie de l'ordonnance et prévoient les médicaments en nombre suffisant. **Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.**

Toute information d'ordre médical doit obligatoirement être inscrite sur la **fiche sanitaire** par les responsables légaux des enfants.

Tous les soins pratiqués par l'assistant sanitaire sont consignés par écrit sur le **registre d'infirmierie**.



⇒ **Les objets de valeur et l'argent de poche** : nous déconseillons d'apporter tout objet de valeur (console de jeux, téléphone, bijou, ...). De la même manière, il n'est pas nécessaire d'avoir de l'argent de poche. Nous rappelons qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration, aucun dédommagement ne pourra être envisagé.

⇒ **Le téléphone** : *Le fait qu'un enfant communique durant le séjour avec sa famille peut entraîner de l'anxiété chez lui et de la frustration chez les autres.* Pour cela, nous souhaitons que le contact avec les proches soit **le plus restreint possible**.

Toutefois, il est possible d'envoyer ou de recevoir des appels téléphoniques (téléphone du directeur donné en début de séjour) dans la mesure du raisonnable et en soirée.

En cas d'urgence, les familles sont immédiatement contactées (pensez à bien renseigner le dossier d'inscription).



- ⇒ **Les règles non négociables et les sanctions** : L'échange avec l'enfant étant privilégié, toute punition doit être utilisée en dernier recours et doit se réaliser dans un cadre éducatif.

Toutefois, **sont strictement interdits** :

- toute consommation de tabac, alcool et produit illicite,
- tout comportement pouvant nuire à la sécurité physique, morale ou affective de quiconque (y compris soi-même) ou susceptible de compromettre la qualité du séjour,
- toute dégradation volontaire du matériel et des lieux.

En cas de non-respect de ces règles, les familles sont immédiatement averties et, en fonction de la gravité des faits, les forces de l'ordre sont contactées et/ou une décision de renvoi est prise, les frais de retour étant à la charge des familles.

Mixité : les couchages filles et garçons sont séparés dans des tentes distinctes.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU SÉJOUR

- ⇒ **Contribuer au bien-être des enfants par la pratique d'activités éducatives riches et variées** : nous souhaitons sincèrement que les enfants vivent le meilleur séjour possible et rentrent chez eux satisfaits. Pour cela, nous organisons des activités sportives et culturelles ludiques et éducatives.
- ⇒ **Contribuer à développer les valeurs du vivre ensemble** : afin de passer les meilleures vacances possibles, la participation au séjour suppose l'engagement de tous au respect des règles de bon sens et de vie en collectivité. Pour cela, les règles du séjour sont élaborées conjointement entre les jeunes et l'équipe d'animation.
- ⇒ **Favoriser l'autonomie et la liberté des enfants** : le rôle de l'équipe d'encadrement est d'accompagner progressivement l'enfant dans sa quête d'autonomie en créant un cadre où il pourra petit à petit se détacher de l'adulte. Lors du séjour, les enfants ont la possibilité de s'exprimer, de proposer, de décider, de gérer leur temps en fonction des contraintes liées à leur rythme, leur sécurité (physique, affective et morale) et aux activités. Ils sont acteurs de leur séjour.
- ⇒ **Initier à la prise de conscience des ressources et de la fragilité de ce qui nous entoure** : pour une mise au vert, le temps d'un séjour, les enfants profitent de la vie et des activités dans un milieu naturel exceptionnel. Ils sont sensibilisés à la préservation du site.

UN CONTRÔLE QUALITÉ PERMANENT

- ⇒ Nos séjours font l'objet de contrôles de la part de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, tant au niveau des locaux qui doivent être parfaitement sécuritaires, que sur la qualité de l'équipe d'encadrement, directeurs comme animateurs, en s'assurant de la qualité de la prise en charge des enfants, tant sur les activités que sur la sécurité.

LES RENSEIGNEMENTS ET L'INSCRIPTION



En ligne : www.laligue79.org - Rubrique « Votre famille » - Onglet « Séjours enfants et Ados »



Par téléphone : 05 49 77 38 79



Par mail : vacances@laligue79.org



Sur place : Centre Du Guesclin - Place Chanzy - 79000 Niort



Association adhérente à LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – CENTRE CONFEDERAL, 3 rue Récamier 75341 PARIS cedex 07,
immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM075100379
Garantie financière (UNAT – 8 rue César Franck – 75015 Paris) Responsabilité Civile Professionnelle n° 00336161 APAC Paris